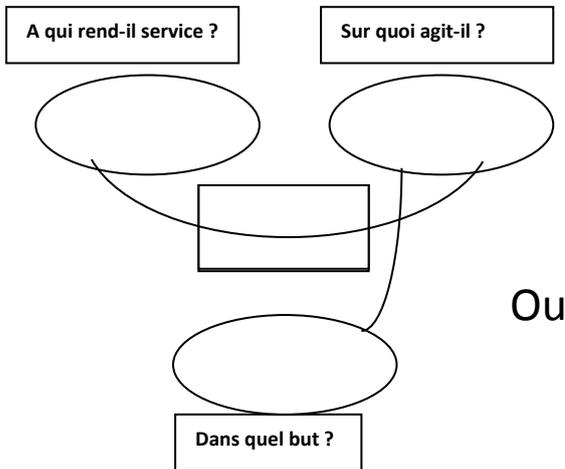


Appropriation du cahier des charges

1- Le besoin et ses représentations graphiques.

La conception d'un objet technique répond à un **BESOIN** qu'il faut formuler précisément afin de déterminer à qui l'objet technique s'adresse et ce qui en est attendu (quoi, pourquoi, dans quelles conditions, ...).



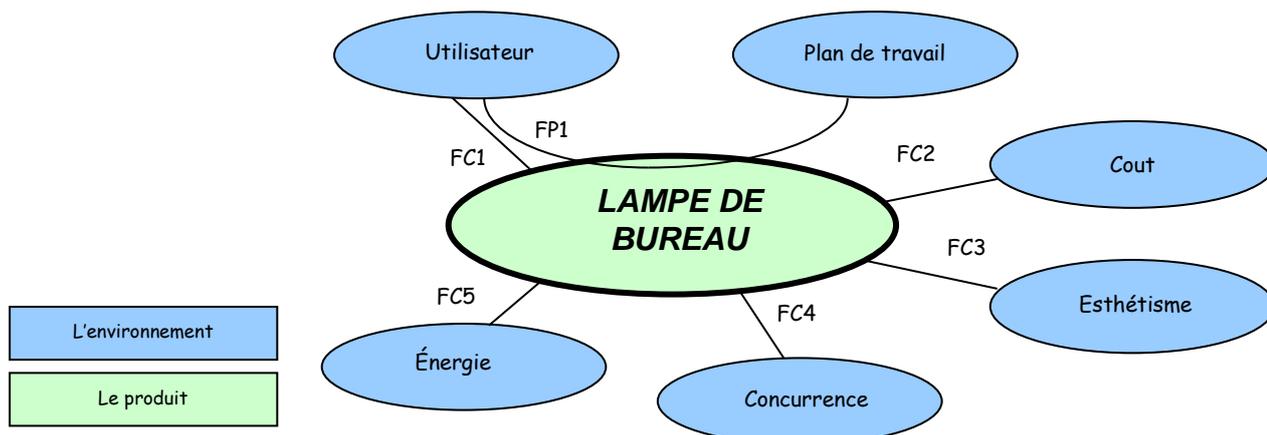
QQOQCPC	Questionnement	Réponses
Quoi ?	De quel besoin s'agit-il ?	
Qui ?	Quelles sont les personnes concernées par ce besoin ?	
Où ?	A quel endroit ? dans quelle(s) conditions(s) ? A quelle(s) étapes(s) ? Dans quel secteur ce besoin est-il ressenti ? Dans quelle région ?	
Quand ?	A quel moment ? A quelle période ? A quelle époque est exprimé ce besoin ?	
Comment ?	Sous quelle forme ? Dans quel cas apparaît le besoin ?	
Pourquoi ?	Quelles sont les raisons qui ont fait apparaître ce besoin ?	
Combien ?	Combien de personnes sont concernées par ce besoin ?	

2- Le cahier des charges

Le **CAHIER DES CHARGES** permet d'exprimer le besoin d'un produit. Il énonce les fonctions et les contraintes attendues par les utilisateurs.

Une **REPRESENTATION FONCTIONNELLE** permet de décrire sous forme de graphique les fonctions et les contraintes qu'un objet technique doit satisfaire.

- Les **FONCTIONS DE SERVICE** qu'un utilisateur attend d'un objet technique pour répondre à un besoin.
- Les **CONSTRAINTES** qui sont imposées à un objet technique pour l'adapter à son usage. Ces contraintes peuvent être liées à l'utilisateur (esthétisme, ergonomie) ou au fonctionnement de l'objet technique, à la sécurité, à son impact sur l'environnement, à des aspects économiques (budget, coût). Certaines contraintes sont des normes.



Pour les contraintes qui ont un lien avec l'impact sur **L'ENVIRONNEMENT** et sur le **DEVELOPPEMENT DURABLE**, elles devront prendre en compte toutes les étapes de sa réalisation et de son utilisation jusqu'à la fin de la vie de l'objet technique.

Pour chaque **FONCTION**, on doit déterminer un critère d'appréciation et un niveau.

- Un **CRITERE D'APPRECIATION** est une caractéristique observable ou mesurable (dureté, dimension, luminosité, masse, cout, ...) qui permet de porter un jugement sur une fonction ou une contrainte.
- Le **NIVEAU** de performance est le niveau que devra atteindre chaque fonction ou contrainte.

Repère	Fonction	Critère d'appréciation°	Niveau
FP1	Éclairer le plan de travail.	Surface	Sur 1 m ²

3- Le choix des matériaux

Le choix d'un **MATERIAU** pour une solution technique donnée est réalisé en fonction : des **FORMES** des pièces à réaliser, du **PROCEDE DE REALISATION** et du **MODE DE PRODUCTION** qui seront choisis, des **PROPRIETES** des matériaux.

4- La gestion du projet

La **GESTION** d'un projet nécessite la définition des différentes opérations qui doivent être coordonnées dans le temps et réparties entre plusieurs acteurs (équipes). Ceci impose de déterminer **UNE CHRONOLOGIE DES OPERATIONS (ANTERIORITE)** et une **PLANIFICATION** selon une durée.

5- La présentation numérique et le travail collaboratif

La production de documents numériques dans le cadre d'un **PROJET COLLECTIF** s'appuie sur la recherche, l'échange (**FLUX AUDIO ET/OU VIDEO**), le stockage, le partage, la publication, ou la diffusion de nombreuses informations. A ces besoins de communication correspondent différents services ou outils disponibles à distance ou localement, en mode différé ou en temps réel.

Les espaces numériques de travail proposent différents services ou outils (**MESSAGERIE, PARTAGE DE DOCUMENTS ET APPLICATIONS, ...**) qui facilitent la **PLANIFICATION** des tâches et le travail en groupe ou le **TRAVAIL COLLABORATIF**.